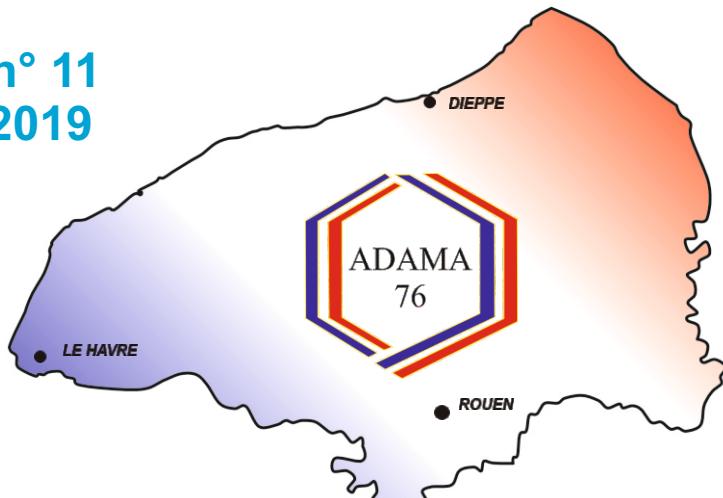


Association Des Anciens Maires et Adjoints de Seine Maritime



Bernard PERIN
Président

bulletin n° 11
Février 2019



Chers amis de l'ADAMA

Qu'en est-il depuis 1 AN !

Notre association retrouve un nouveau souffle. Après le constat de l'an dernier, le conseil d'administration et moi-même avons pris de nouvelles résolutions qui commencent à porter leurs fruits.

Pas d'autosatisfaction ! Un constat, l'ADAMA se fait connaître grâce à notre implication, mais aussi grâce au concours du président du département Mr Pascal **Martin** et du président des maires Mr Denis **Merville**.

Qu'ils en soient chaleureusement remerciés.

Le nombre d'adhérents est passé de 39 en 2017 à 61 en 2018 comptant des parlementaires de toutes sensibilités politiques qui sont conscients des lacunes de nos jeunes dans la (mé)connaissance de notre République et des ses institutions. Leurs présences à nos cotés incitent des anciens maires et adjoints à nous rejoindre pour partager nos activités. Outre l'émulation civique, activité largement développée dans notre bulletin, les visites de sites, la participation de certains d'entre nous à des jurys, la présence de l'ADAMA lorsque nous sommes invités principalement par le département, mais aussi en préfecture où nous assistons très régulièrement aux cérémonies de remises de décrets de naturalisation française, sans oublier des moments de convivialité qui nous permettent de mieux nous connaître et de parler du passé.....

Fort de cette dynamique, monsieur Bernard Lobietti, nouveau président de la FAMAF (Fédération des anciens maires et adjoints de France) et son conseil d'administration m'ont élu vice-président du conseil fédéral chargé du développement. Tâche que j'entreprends pour la Seine Maritime ainsi que pour l'Eure et le Calvados (aidé par Mme Prentout et Mr Pisant). Ces deux départements n'ont pas encore d'associations d'anciens élus. Ils garderont leur indépendance et leur « liberté d'action » dès lors qu'un bureau sera constitué et que des statuts seront déposés en préfecture.

Et pour 2019 ?

Mon souhait est de poursuivre, de persévirer dans la mission qui m'a été confiée comme président.

Dynamisme, confiance et implication tels sont les objectifs de notre conseil d'administration qui se remet en question régulièrement.

Soyez en tous remerciés.

Bernard PÉRIN
Président

Le 16 janvier 2018 à Barentin salle citoyenne

Le président renouvelle ses vœux à tous et relate les différents événements qui se sont déroulés en novembre et décembre 2017 depuis notre dernier conseil d'administration :

- Rencontres avec l'inspecteur d'académie, avec **Mr Legendre** président des maires de l'Eure
- Interventions au cours de l'A.G des maires du canton de Bois-Guillaume ainsi qu'à l'assemblée générale des maires du département et à celle des maires du canton de Mesnil-Esnard présidée par monsieur **Chauvet** vice-président du conseil départemental.
- Présence de notre association à la journée du bénévolat à Bonsecours ainsi qu'à la réunion des amis de la gendarmerie

Au cours de cette réunion, présence de madame **Van Gheluwe** présidente de l'amicale des déportés de Dachau qui interviendra au cours de notre prochaine A.G.

Reprise de la réunion après le départ de la conférencière.

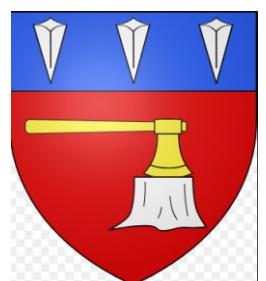
Claude Chevoble, réélu vice-président au cours du C.A qui suivit l'A.G de 2017, ne souhaite plus pour des raisons personnelles, assumer cette fonction mais reste administrateur sans contraintes particulières. Le C.A accepte cette décision.

**L'Assemblée générale**

Le 21 mars s'est tenue notre assemblée générale en la mairie de Buchy sous la présidence de monsieur **Chauvet**, maire et vice-président du conseil départemental.

De nombreux invités étaient présents, parmi lesquels

- Mr Pascal **Martin** : président du département
- Mr Denis **Merville** : président de l'ADM
- Mr Bernard **Lobietti** : président de la FAMAF



Blason de la ville de Buchy

Madame **Brohy** : conseillère départementale, Mr Olivier **Paz** : président de l'ADM 14, Mme **Bussière** : présidente de l'AMR27, Mr Philippe **Masson** : conseiller départemental, Mr **Duval** : maire de ST Germain des Essorts, Mr E. **de Balliencourt** : président des maires du canton de B.G

Étaient aussi présents ou représentés, les maires des communes lauréates des Mariannes du civisme

S'étaient excusés :

Mme C. **Morin Desailly** : sénatrice, Mme **Benoit Mervant** : inspectrice d'académie, les présidents ou représentants des ADAMA 28, 50, 60 et 62 et Mr **Legendre** : président des maires de l'EURE et Mr **Lemesle** Président des maires ruraux.

Après l'accueil des participants au cours d'un café –viennoiseries et le départ des conjoints pour le château de Martainville, le Président **Périn** accueille tous les participants et adresse ses plus vifs remerciements à Mr **Chauvet**.

Mr **Chauvet** prend ensuite la parole et nous présente sa commune : village de 1 500 habitants, de 300 Ha sans hameau : bourg actif et attractif (fonction de centralité avec un marché très important le lundi au centre d'un territoire rural regroupant plus de 7000 habitants) avec le Théâtre où nous sommes qui date de 1913. Beaucoup d'autres informations et anecdotes nous seront rapportées par M. **Chauvet**, en particulier l'importances des Halles très anciennes.



52 adhérents sont à jour de leur cotisation, 35 présents et 11 pouvoirs constituent le quorum.

Le Président Bernard **Périn** déclare ouverte la 24 ème assemblée générale de l'ADAMA.

Rapport moral, rapport d'activités et Rapports financiers : sont votés à l'unanimité. Avant la remise des diplômes aux 21 communes lauréates du concours des Mariannes du civisme, la parole sera donnée aux différentes personnalités présentes, puis suivra le discours de clôture de notre président qui concluait ainsi :

« Recruter de nouveaux adhérents; diversifier encore nos activités grâce à de nouveaux contacts, de nouvelles rencontres (avec les élus en place) tout entreprendre pour que l'ADAMA 76 devienne un acteur incontournable en émulation civique et ce pour porter les valeurs républicaines auprès des jeunes en particulier. »

Avant le verre de l'amitié madame **Van Gheluwe** nous retraça avec beaucoup d'émotion le destin de sa famille en déportation.

Conseils d'administration suite

Le 16 avril 2018 à Barentin : présentation des nouveaux administrateurs cooptés lors de l'A.G de Buchy : Mme **Cheval**, Mrs **Martine, Soret, Hervé et Bateux**. Avec l'arrivée de ces nouveaux administrateurs, le président **Périn** souhaite que des secteurs géographiques soient bien déterminés afin de responsabiliser chacun des administrateurs et ainsi se partager les tâches (en particulier pour l'émulation civique et aussi pour la représentation de notre association).

Commentaires très positifs sur l'A.G de Buchy : + 100 personnes (invités compris)

Émulation civique : Philippe **Bérard** président de la commission nous informe qu'à ce jour, l'ADAMA est intervenue dans 12 établissements scolaires pour environ 500 élèves. Une réunion de travail, cet été sera utile afin de préparer l'année scolaire 2018/2019.

Participation de l'ADAMA aux différentes réunions initiées par le rectorat pour les MJC (maisons des jeunes) ainsi qu'au Havre dans le cadre de la réserve citoyenne
Le président nous informe de la démission de Guy **Laveille** administrateur.

Questions diverses : prévisions rencontre d'été (sortie à Fécamp avec visite du musée des pêcheries).

Le 1er octobre visite du conseil régional à Caen.

Le président **Périn** continue d'avoir des contacts avec l'Eure et le Calvados dans le but de créer des ADAMA dans ces départements qui en sont encore dépourvus.

Le 05 septembre 2018 à l'Hôtel du département le Président du département est venu nous souhaiter la bienvenue.

Le président **Périn** informe les administrateurs des différents événements depuis notre dernier conseil :



26 mai : réception de la subvention de 2 500 euros du département.

05 juillet : journée à Fécamp, visite du musée des pêcheries et rencontre avec madame le maire Marie-Agnès **Poussier-Winsback** qui a apprécié nos démarches. L'ADAMA est maintenant invitée aux cérémonies municipales fécampaises;

11 juillet : participation de l'ADAMA au jury des maisons fleuries

14 juillet : médaille de la jeunesse et des sports attribuée à Nadine **Lagnel**

1er août : rencontre avec Mme **Canayer** sénatrice au Havre

22 août : journée détente et travail à propos de l'émulation civique à St Gilles de la Neuville

3 Septembre : Mr. **Périn** et Mr **Dervieux** rencontrent Mr **Gélard** Patrice ancien Sénateur, puis Mr **Seminel** ancien Maire du Val de la Haye.

Émulation civique : année scolaire 2017/2018 : 720 élèves dans 14 communes différentes ont bénéficié de nos interventions.

Réalisation d'un QCM pour les primaires et les collèges par Alain **Cozette**

Questions diverses : Le remboursement des frais kilométriques à 0,25 € reste inchangé.

Le président souhaiterait rentrer en contact avec 30 établissements scolaires au cours de la prochaine année scolaire.

Sortie à Caen organisée par Marc **Pisant** le 1er octobre avec visite de l'abbaye aux hommes (hôtel de ville) et du conseil régional. Cette sortie est proposée à tous nos adhérents.

L'ADAMA prend en charge le coût du transport et chacun réglera son repas.

L'AG se déroulera probablement à Barentin en mars 2019

Prochain C.A à ST Hellier en novembre - Invitation à l'assemblée générale du Pas de Calais

Le 21 septembre : invitation du président **Martin** à l'inauguration des travaux au domaine abbatial St Georges à St Martin de Boscherville (propriété du département) en présence de Charlotte **Masset** (vice-présidente du département et présidente de la commission culturelle)

Le 1er octobre : sortie à Caen organisée par Marc **Pisant**. Pascal **Houbron** conseiller régional nous reçoit à l'issue des visites de l'abbaye aux Hommes et de l'abbaye aux Dames sièges respectifs de l'hôtel de ville et du conseil régional.

Le 31 octobre : invitation du président du département 76 aux assises de la jeunesse

Le 16 novembre : assemblée générale des maires du canton de Bois guillaume notre Président **Périn** a été invité à évoquer l'évolution de l'ADAMA depuis un an.

Le 17 novembre : Catherine **Tabouret** vice-présidente a représenté l'ADAMA à une invitation du département au château de MARTAINVILLE.

Le 24 novembre : remise des diplômes des jardins fleuris (voir article). Le président nous informe que Mr **Granguillot**, nouvel adhérent, a écrit un livre : « l'**Effet Maire** ». Il nous en parlera à l'assemblée générale. Par ailleurs, il se propose de participer aux interventions d'émulation civique dans son secteur.

Le 28 novembre à Rosay, remise du diplôme de maire-adjoint honoraire avant la remise officielle au cours de l'AG prochaine à Josette **Cheval** (ancien maire-adjoint de Bois-Guillaume et de Rouen). Le président nous liste les événements, les invitations et les activités de notre association depuis le dernier conseil.

Émulation civique : Philippe **Bérard** (président de la commission) fait le point sur les interventions réalisées depuis la rentrée : 21 classes en octobre et novembre soit 542 élèves dans 8 établissements essentiellement à Rouen et communes de l'Agglomération

Après information auprès de l'inspection académique de l'Eure, des membres de la commission pourront intervenir dans un collège de Louviers

Questions diverses

Discussion très animée sur l'opportunité d'adresser dès cette année à tous les maires en exercice nos vœux, nos flyers et documents d'appel : il a été décidé collectivement d'attendre l'an prochain.

Assemblée générale 2019 : le 22mars à Barentin sous la présidence de Mr Michel **Bentot** maire et Christophe **Bouillon** député de la 5° Circonscription. De nombreuses personnalités sont invitées. La sortie des accompagnants pourrait être la corderie Vallois à Notre Dame de Bondeville (domaine départemental).

Armada 2019 en juin : projet de promenade en bateau : en attente de devis

Liliane **Prentout** secrétaire

LA VIE DE L'ADAMA 76

Le 5 juillet à 10 heures nous avions rendez-vous devant le musée des Pêcheries à Fécamp.

Nous étions une petite trentaine veste sur le bras car le thermomètre avait déjà singulièrement monté.

Notre guide Danielle nous recevait dans le hall et dès l'entrée les photos des ouvrières rappellent le passé industriel du lieu et l'importance de l'activité de la pêche à Fécamp, en justifiant le respect de garder le nom des « Pêcheries »

Le choix d'installer un musée dans une ancienne sécherie de poissons suscite déjà une interrogation : pourquoi ?

- Pour l'emplacement stratégique entre le front de mer et la ville ?
- Pour conserver ce beau bâtiment ? 800 m² au sol : c'est énorme !
- Comment restructurer ces espaces professionnels en lieux culturels ?
- Qu'est-ce que ce belvédère ? Nous allons le découvrir.

L'originalité du parcours s'annonce par l'envol vers le 5ème étage et la découverte du paysage depuis le belvédère. Côté mer, côté ville : c'est un centre d'observation idéal pour se plonger dans ce symbole : cet œil ouvert sur la ville et son histoire. Les trois plans-reliefs représentent l'évolution de la ville, du port, et nous préparent à la découverte des développements de chaque thème à chaque étage. La galerie de l'histoire de la cité, avec la frise chronologique et les trésors exposés nous impressionnent. Que de richesses à découvrir ! Fécamp : résidence des Ducs de Normandie, cité abbatiale puis capitale des terre-neuvas...les négociants, les inventeurs de brevets, les touristes... quelles richesses !

L'étage de la pêche, par sa muséographie, les séquences filmées, les témoignages enregistrés, les collections de maquettes de bateaux, les différentes ambiances rendues, les odeurs, les outils nous plongent dans l'époque des marins, des pêcheurs. Les fours à harengs, à saumons, le chantier naval, le secours en mer : tout y est représenté.

L'étage des Beaux-Arts, selon un parcours chronologique, présente des œuvres du 16 ème au 20 ème siècle. Peintures anciennes, collections de faïences, de céramiques, sculptures et meubles, orfèvreries. Une place particulière est faite aux collections du 20 ème siècle: les peintres des falaises, Yport, Étretat. La vie cauchoise met en valeur la ruralité et le rôle de la femme dans la société traditionnelle.

Le Musée de l'Enfance évoque l'histoire du Docteur Léon Dufour, précurseur de la puériculture qui, à la fin du 19 ème siècle lutte contre la mortalité infantile et fonde l'œuvre de la Goutte de Lait. Étonnante collection de biberons, de berceaux, de porte-bébés, de bonnets, de chaussures...

Le cabinet de curiosité réunit des objets rares, anciens, exotiques, insolites et émouvants : collections particulières des navigateurs. Les expositions temporaires sont présentées au premier étage. La visite se termine nous remercions notre guide érudit de ses explications très instructives et captivantes. Nous n'avons pu que découvrir en survolant toutes ces collections : il faudra revenir ! Au terme de cette visite suivit un moment de convivialité au restaurant en présence de Mme le Maire de Fécamp.

Jean-Yves Soret administrateur



Pendant ce mois d'août et début septembre nous avons poursuivi nos contacts d'un côté Mme la sénatrice Agnès **Canayer** en présence de Mme Yvonne **Hacher** vice-présidente pour le secteur havrais accompagné de Jean **Dervieux**. Puis nous avons rendu visite à Mr Patrice **Gélard** ancien sénateur et Mr Jean **Dervieux** responsable du développement dans la région havraise.

Tous deux ont été très sensibles à notre présentation et devraient contribuer à la réussite de l'ADAMA dans ce secteur du département. Nous espérons rencontrer prochainement Messieurs **Lecoq** et **Jumel** tous deux députés, et ce en 2019.

L'ADAMA en Mairie de ROUEN ce 28 SEPTEMBRE 2018

Mrs **Bérard** et **Périn** ont été reçus par Mr le Maire Yvon **Robert** pour présenter l'ADAMA qu'il ne connaissait pas afin de lui faire part de nos intentions d'intervenir dans ses écoles primaires.

Ancien enseignant et (bientôt ancien maire selon ses propos) il trouva notre démarche utile et pleine de bon sens; il promit de nous rejoindre bientôt tant comme adhérent ou intervenant; il prêtera son concours pour rendre encore plus attractives nos actions. Qu'il en soit remercié.



Le 2 OCTOBRE 2018

Cette même démarche a été entreprise en mairie de PETIT-QUEVILLY en présence de Claude **Poindextre** ancien Maire adjoint de cette commune. Après avoir sollicité différents rendez-vous avec Mr **Sanchez** (sans succès) nous avons été reçus par Mmes Charlotte **Goujon** conseillère départementale et Françoise **Léonard**, directrice des services, sans autre succès.....

VISITE A CAEN

Grâce à l'organisation de **Marc Pisant**, les adhérents et accompagnateurs ont visité les 2 sites emblématiques de CAEN avec comme fil conducteur Guillaume le Conquérant :

L'abbaye aux dames siège du conseil régional, et l'abbaye aux hommes siège de l'Hôtel de ville de Caen.

Elles datent du XI^e siècle suite à une demande papale en raison du mariage de Guillaume et Mathilde de Flandres et de leur "lointaine parenté".

Nous avons été reçus très chaleureusement par **Rudy Niewiadomski** conseiller technique du cabinet du président **Hervé Morin**.

L'abbaye aux dames occupe un très beau bâtiment conventuel. La visite était assurée par un guide privé pour le groupe. La réception qui s'en suivit en l'honneur de l'ADAMA était présidée par **Pascal Houbron** conseiller régional et maire de Bihorel qui avait fait spécialement le déplacement pour nous recevoir et partager le verre de l'amitié.

À l'abbaye aux hommes : nous avons été accueillis par **Mme Pézier** et avons bénéficié d'un guide privé pour visiter de très beaux bâtiments conventuels où sont installés les services administratifs de la ville avec à l'étage une superbe salle de conseil municipal. Nous avons terminé en visitant l'église abbatiale où est enterré Guillaume le Conquérant.

Retour par Falaise et vue panoramique du château où est né Guillaume -dit le Batard- représenté sur sa statue équestre.



ÉMULATION CIVIQUE : SON ÉVOLUTION

Échanger avec des jeunes sur le fonctionnement des institutions de la République, et en particulier sur celles du premier niveau, le plus proche des citoyens, la Commune et le rôle de son Maire, vous procure une double joie. Vous apportez aux futurs citoyens une information utile, mais illustrée par les situations que vous avez vécues, mais vous gommez aussi, temporairement, votre âge en usant du même langage qu'eux. Tous ceux qui parmi nous ont vécu cette expérience, l'ont trouvée gratifiante et n'hésitent pas à la revivre, dans la mesure où leur emploi du temps leur permet.

Si, au cours des années précédentes les bouleversements qu'a connus l'école de la République - c'est-à-dire ce que les ministres successifs ont appelé des réformes - nous ont éloignés de ces plaisirs, il n'en est plus rien en ce premier trimestre qui a débuté l'année scolaire en cours. Quelques chiffres pour justifier cette progression : au cours de la précédente année scolaire (2017/2018), l'ADAMA 76 a rencontré 740 élèves dans 36 classes de 16 établissements. Lors du premier trimestre de cette année scolaire (2018/2019), donc 30% du temps annuel scolaire, nous avons rencontré 620 élèves dans 24 classes et 10 établissements. Une vision comptable de notre activité se traduirait par une progression de 200 à 250%, suivant que l'on raisonnerait en nombre de classes ou en nombre d'élèves, contactés dans une période donnée.

Ce progrès n'est pas la seule satisfaction à retenir : un record a été établi, celui de 9 classes concernées dans un seul établissement. D'autre part, nous allons intervenir dans un établissement situé dans un département voisin, celui de l'Eure, après qu'une démarche à l'Inspection d'Académie d'Evreux nous ait autorisés à le faire. Nous avons été chaleureusement reçus par Messieurs Laurent **Lemercier** et son adjoint Mr **Abdel-Kader**. Ils souhaitent que nous intervenions davantage dans le primaire sur l'ensemble du département de L'Eure, et se sont engagés à nous y aider.

Notre Président a innové, dans la méthode, en participant, devant les élèves de première de l'Institution **Rey**, à des tables rondes sur les valeurs de la République, auxquelles participaient en binôme des élus nationaux et régionaux de toutes sensibilités. (reprenant la relève de Mr Max **Martinez** un de nos adhérents.)



Nous avons cherché, à plusieurs reprises au cours de cette année 2018 à sensibiliser la hiérarchie de l'Education Nationale en rencontrant, au Rectorat comme à l'Inspection d'Académie, ceux qui pourraient être les moteurs du

« porté à connaissance » des écoles, de notre offre

de services. Nous n'avons recueilli auprès de ces responsables, que de bonnes paroles sur le bien-fondé de notre action, mais aucun suivi concret. Ou aucune retombée ???

Nous ne pouvons que vous répéter sans cesse qu'une démarche personnelle de chaque ancien élu auprès des enseignants qu'ils pourraient connaître, porte seule, toujours ses fruits. Faire ce genre d'approche n'entraîne pas obligatoirement pour chacun la réalisation personnelle des échanges en classes. Une autre personne de notre équipe peut s'en charger. Par contre votre premier contact personnel est irremplaçable, car il s'appuie sur le souvenir que vous avez laissé au cours de vos mandats passés.

Autre nouveauté : dans le souci d'enrichir civiquement les futurs citoyens, la commission d'Émulation civique a lancé un concours de dessin, ouvert aux élèves des classes où nous sommes intervenus. Sans détailler son règlement sachez qu'il a pour but d'inciter dans chacune de ces classes, après un travail personnel, un choix à opérer de manière collective, avant présentation de quelques dessins au jury. C'est une manière d'habituer les enfants après une production personnelle, à s'autocensurer collectivement, comme on le fait en conseil municipal, où seule la majorité emporte la décision. Le sujet imposé aux dessins présentés variera avec les années, mais concernera toujours les valeurs républicaines, et sera jugé en fonction de ses qualités dans l'idée, la conception, la qualité graphique.

Comme vous le voyez, cette approche multiforme de l'émulation s'inscrit dans le souci permanent de servir la société française en informant les plus jeunes, sur leur futur environnement civique.

Le responsable de l'émulation civique

Philippe Bérard



Congrès de la FAMAF à Bagnoles de L'Orne

16-17 octobre 2018

300 congressistes dont six membres de l'ADAMA 76, se sont retrouvés au Congrès de Bagnoles de l'Orne avec Jean-Pierre **Blouet** Conseiller départemental, le Maire Olivier **Petitjean**, et Jean-Claude **Bourdon** notre chef d'orchestre et Président de l'Adamo, accueillis par Bernard **Lobietti** président de la FAMAF.

En présence de Mme la préfète, Chantal **Castelnot** ils ont inauguré une belle exposition de produits régionaux de qualité. L'après midi a été consacré au Forum : **« La ruralité une chance pour l'économie »**

Présidé par Jean-Claude **Lenoir**, parlementaire honoraire de l'Orne qui ouvre la séance en excusant Gérard **Larcher** retenu à Paris en raison du remaniement ministériel :

« Vos expériences respectives sont d'une richesse inestimable, vous contribuez aujourd'hui dans vos départements à restaurer la cohésion sociale au sein de votre association lorsque vous intervenez en milieu scolaire. Vous rencontrez de nombreux jeunes qui manifestent leur intérêt pour vos témoignages. Vous êtes présent auprès des nouveaux français qui reçoivent leur décret de naturalisation. Ces valeurs vous les portez lors de la remise des

Mariannes du civisme où vous avez une mission de promouvoir la participation électorale....Les maires et les élus de terrain sont au cœur de tous les combats et vous êtes en tant qu'en anciens maires et adjoints cette réserve inestimable au service de la République. »

Pour Jean-Claude **Lenoir**, la ruralité est vraiment une chance pour notre pays. 70% des Français ont des racines rurales. Il a ensuite développé les faiblesses de l'Orne qui est un département peu peuplé : 280 000 habitants par exemple mais a ensuite ajouté : il faut tirer un vrai parti de nos faiblesses. Il donne un exemple : la fibre optique sera accessible à tous dans 4 ans, une relation numérique avec le monde entier.



la délégation de l'ADAMA 76 en présence de M. **Lobietti**

1) : L'aménagement du territoire

Faut-il densifier les communes rurales ? Par Marie Laure **Breuille**, chercheuse en économie, INRA, CESAER

Il y a d'abord un accroissement des coûts par la densification des communes rurales :

Routes, écoles, équipements sportifs... Sur un échantillon de 3288 communes de 2003 à 2015 on constate un effet que la densification permet dans la majorité des cas de mieux maîtriser les dépenses.

Émancipation : Vanick **Berberian**, Président des maires ruraux, Il a rappelé l'exode rural de la fin du 19 ème siècle alors que la création d'un ministère de la cohésion des territoires lui

semble aller dans le bon sens, dans les faits son sentiment est tout autre : Urbain ou rural, chacun de nous a les mêmes besoins, les mêmes attentes en terme de santé, de transport. Mais comme la DGF des communes est calculée en fonction de la population, les habitants d'une grande ville et de la campagne ne sont pas sur le même pied d'égalité. Le président a fustigé la loi « NOTRe » qui a imposé, sous la contrainte, des choix aux élus qui connaissent la réalité du terrain, C'est un mode de gouvernance qui a vécu et dont il va falloir s'émanciper.

En revanche, s'agissant de la disparition des communes de proximité, Vanick **Berberian** renvoie le citoyen à ses propres choix. » Pour revitaliser les bourgs, il faut avant tout changer de mode de vie ».

S'affirmer : Vice présidente de l'association des Maires de France, Rachel **Paillard** a tout d'abord parlé de l'**Europe** et redoré l'image de celle-ci à travers les différentes aides financières qu'elle peut apporter au projets locaux. S'agissant de l'intérêt porté par le gouvernement au monde rural, elle n'a pas caché son inquiétude lorsqu'à notre 100° congrès, les paroles du président de la République nous avaient rassurés , on a assisté à présent à des vents contraires qui nous épuisent. Il faut résister à une vision comptable de la République.



Claude Chevoble mis à l'honneur par la FAMAF

Après la pause, le forum s'est poursuivi par quatre témoignages de réussites ornaises : La fromagerie **Gillot** à ST Hilaire de Briouze, qui fabrique des camemberts et des pont-l'évêque au lait cru depuis 1912. L'engagement d' Eric **Morin**, agriculteur, A. **Gandelain**, éleveur, boucher, commerçant qui vend de la viande en circuit court et à domicile.

Le Parc animalier d'Ecouves d'espèces rares domestiques et communes et d'espèces sauvages. La manufacture **Bohin** d'aiguilles à l'aigle. Ces exemples nous montrent qu'il faut en finir avec la résignation faces aux mutations irréversibles du monde mais qu'on peut agir concrètement.

2) LA FRANCOPHONIE

La séance plénière du mercredi matin a été consacrée à la francophonie Jacques **Godfrain** président d'honneur de la FAMAF a mis en perspective la pénétration progressive d'anglicisme dans notre langue par le biais par exemple de la publicité et a ainsi lancé le débat en nous présentant **Monfort Tardier**, un ardent défenseur de la langue française dans une île anglaise Jersey, qui a un passé historique francophone.

Louis **Duvernois**, sénateur honoraire des français à l'Etranger, défenseur de la francophonie, a posé la question de l'avenir de la langue française actuellement, il rappelle que dans la mondialisation la francophonie est une force, en particulier en Europe : la langue première de l'Europe était le Français. Trois des capitales de départ étaient françaises : Paris, Luxembourg, Bruxelles.

3)LES COMMISSIONS : Elles ont rendu compte de leurs actions dans leurs départements, en particulier une enquête de Jean Claude **Roujon** sur l'émulation civique des ADAMA en France. Quant à la commission Voyage, elle organise du 15 AU 21 Septembre 2019, un voyage en Italie : les Cinq Terres et l'île d'Elbe.

4) LES MOTIONS :

Motion 1 : tous les grands principes de la FAMAF.

Motion 2 : La FAMAF lors de son forum sur « la ruralité une chance pour l'économie » a été particulièrement intéressée par les exemples concrets et positifs de ce département.

La FAMAF tient à affirmer :

- Son attachement à la cohésion de nos territoires et à la valorisation de nos terroirs, autour de décideurs locaux loin de toute idée centralisatrice.
- Sa détermination à regarder positivement l'avenir, où les techniques de la communication existeront de plus en plus.
- Sa participation positive à une économie circulaire et collaborative.

Cette journée s'est soldée par des remises de médailles, dont notre ancien Président Claude **Chevoble**, qui a reçu une médaille pour les services rendus au sein de L'ADAMA76 et de la FAMAF comme Vice-Président du conseil fédéral.

Ce congrès a été très apprécié, par son contenu, son organisation et nous a permis d'admirer cette belle station thermale qu'est Bagnoles de l'Orne ainsi que les deux visites très intéressantes : le Mémorial de Montormel et le Haras du Pin.

Annick Pividal membre du bureau

ACTIVITÉS COMMUNES ADAMA et AMIS DE LA GENDARMERIE

- **Échanges** de Cartes de Voeux entre les enfants de l'Ecole de Grouchy 2 du Havre et le peloton de Gendarmerie de Caucrauville: les 8/12/2017 et 2/02/2018.

- **Exercices** de sortie des élèves dans le cadre du plan de prévention sécurité lié à « Vigipirate » : les 13/02 et déc. 2018

- **Émulation Civique** avec comme intervenants **Philippe Bérard**, **Yvonne Hacher** et **Marc Pisant** pour toutes les classes de CM2 de cette école :

Avril-Mai 2018



- **Participation** à une cérémonie le 28 mars en l'honneur du Colonel **Beltrame** tué à Trébes

- **Participation** à l'hommage aux Gendarmes décédés pendant l'exécice de leur fonction le 16/2 à Mt-St-Aignan en présence de Fabienne **Buccio** Préfète de région.

- **Réunion** inter Amis de la Gendarmerie sous la Présidence de Bernard **Taulier** le 25/01 à l'escadron de gendarmerie de Mt-St-Aignan pour un échange d'idées sur nos activités avec repas et galette des rois.

Marc Pisant administrateur



Notre voisine et amie, l'ADAMA 62 a fêté ses 20 ans.....sans une ride !

Une Assemblée générale est toujours un moment important dans la vie d'une Association et l'Adama 62 n'y a pas failli ce mercredi 26 septembre en l'organisant autour de son 20ème anniversaire.

Pour cette occasion, Jean-Claude **Leroy** Président du Conseil départemental du Pas de Calais accueillait les participants et les personnalités dans le très bel hémicycle de l'Hôtel du Département d'Arras. Sans pouvoir les citer toutes tant elles sont nombreuses, significatives et de qualité, il faut cependant noter la présence de plusieurs de ces personnalités saluées avec respect et amitié par le Président **Guilluy** :

Monsieur Fabien **Sudry** Préfet du Pas de Calais

Messieurs Roland **Huguet** et Dominique **Dupilet** Présidents Honoraires du Conseil général

Monsieur André **Flajolet** Vice-président de l'AMF et Président de l'ADM 62

Monsieur Bernard **Lobietti** Président de la FAMAF

Monsieur Jacques **Godfrain** Ancien Ministre, Président Honoraire de la FAMAF

L'ADAMA 76 était représentée par son Président Bernard **Périn**, par Lilane **Prentout** Secrétaire générale et par moi-même au nom de la vieille amitié qui me lie à Jean Pierre **Guilluy**.

Après le rappel de l'historique de l'ADAMA 62, du 12 octobre 1998 à nos jours, le Président **Guilluy** a évoqué le souvenir de quelques personnages emblématiques de l'ADAMA 62 qui ont contribué à écrire cette histoire dont chacun de ses membres peut être fier aujourd'hui.

En effet, l'ADAMA 62 figure parmi les plus importantes de la Fédération, de par le nombre mais aussi et surtout de par son activité dans le domaine de l'Emulation civique. C'est bien sûr grâce à l'implication des membres de son C.A., implication partagée par toutes les ADAMA, mais sans doute aussi grâce à l'écoute particulièrement attentive mais beaucoup plus rare des différents partenaires institutionnels (académie, préfecture et sous-préfectures des différents arrondissements du département).





Une nouvelle fois frappé par ces différences d'appréciation des services de l'état, le président **Bernard Périn** a pu, en aparté, s'en entretenir avec le préfet **Fabien Sudry** qui s'est engagé à transmettre son message à son homologue de Seine Maritime.)

Intervenant ensuite sur l'Émulation civique, **Adèle Berlaire** et **Noël Fruchard** ont également souligné l'importance du soutien sans faille de l'Inspection d'Académie et, contrairement à beaucoup d'autres départements, la réussite de l'intégration de la Réserve citoyenne dans la filière d'intervention.

Après l'approbation unanime des différents rapports, suivie du renouvellement du Conseil d'administration, la parole est donnée aux différents intervenants :

Bernard Lobietti expose le fonctionnement de notre Fédération et rappelle que l'Emulation civique est l'action principale des ADAMA. **Jacques Godfrain** rappelle le rôle du Maire, **Roland Huguet** égrène, avec beaucoup d'humour, le souvenir des années constructives passées dans cet hémicycle, terminant par de chaleureux remerciements à Monsieur le préfet qui, en son temps, a reçu la délégation de l'ADAMA 62.

André Flajolet évoque la situation , le mal-être des Maires en exercice et le risque d'une large désaffection à l'occasion des prochaines municipales. Dans son discours de clôture, Monsieur le préfet lui répondra indirectement en rappelant l'essentialité de la fonction du maire, lequel rassemble, unit et permet de faire vivre la démocratie dans notre pays.

A 13 heures, le Président **Guilluy** nous invite à nous retrouver devant le verre de l'amitié offert par le conseil départemental..... moment de convivialité cher à nos ADAMA.

Claude **Chevoble** administrateur



Une nouvelle fois frappé par ces différences d'appréciation des services de l'état, le président **Bernard Périn** a pu, en aparté, s'en entretenir avec le préfet **Fabien Sudry** qui s'est engagé à transmettre son message à son homologue de Seine Maritime.)

Intervenant ensuite sur l'Émulation civique, **Adèle Berlaire** et **Noël Fruchard** ont également souligné l'importance du soutien sans faille de l'Inspection d'Académie et, contrairement à beaucoup d'autres départements, la réussite de l'intégration de la Réserve citoyenne dans la filière d'intervention.

Après l'approbation unanime des différents rapports, suivie du renouvellement du Conseil d'administration, la parole est donnée aux différents intervenants :

Bernard Lobiatti expose le fonctionnement de notre Fédération et rappelle que l'Émulation civique est l'action principale des ADAMA. **Jacques Godfrain** rappelle le rôle du Maire, **Roland Huguet** égrène, avec beaucoup d'humour, le souvenir des années constructives passées dans cet hémicycle, terminant par de chaleureux remerciements à Monsieur le préfet qui, en son temps, a reçu la délégation de l'ADAMA 62.

André Flajolet évoque la situation, le mal-être des Maires en exercice et le risque d'une large désaffection à l'occasion des prochaines municipales. Dans son discours de clôture, Monsieur le préfet lui répondra indirectement en rappelant l'essentiel de la fonction du maire, lequel rassemble, unit et permet de faire vivre la démocratie dans notre pays.

A 13 heures, le Président **Guilluy** nous invite à nous retrouver devant le verre de l'amitié offert par le conseil départemental..... moment de convivialité cher à nos ADAMA

Claude **Chevoble** administrateur

Villages et maisons fleuris

Le 24 Novembre à l'hôtel du département, le président **Martin** et son vice-président **Mr Bures** en charge de cette cérémonie, remerciaient les membres du jury dont l'ADAMA. Ils ont fait beaucoup d'éloges aux lauréats et aux représentants des communes qui font le maximum pour embellir notre département.



Une première pour notre association sollicitée par l'ADM 76. Le président **Périn** ayant personnellement avec plaisir accompagné pour ces délicates sélections d'autres membres du jury (parfois professionnels de l'horticulture).

Nous sommes de nouveau disponibles si le département fait à nouveau appel à nous. D'autres administrateurs de l'ADAMA seraient intéressés par ces actions compte tenu de leur expérience dans ce domaine.

Le président **Bernard Périn**

ASSOCIATION DES ANCIENS MAIRES ET ADJOINTS DE L'OISE AMAO

Bernard **Périn** a représenté l'ADAMA à l'assemblée générale de AMAO le 20 Septembre dans la très jolie commune d'APREMONT

Le Président Michel **Desprez** a invité le président **Périn** à évoquer toutes les actions entreprises en Seine Maritime. Il est bon de rappeler que c'est l'ADAMA 76 qui a contribué en 2002 à la mise en place de l'**AMAO** dans l'Oise. Il espère également trouver de nouveaux adhérents dès 2020.

Nous sommes allés déposer une gerbe de fleurs au monument aux morts. Cette manifestation s'est terminée par un repas convivial parmi les golfeurs.

Réunion d'information des maires ruraux AMR 76

Le 11 décembre 2018 l'Association des maires ruraux 76 a invité l'ADAMA à une réunion de travail. Yvonne **Hacher** et Bernard **Périn** ont représenté l'ADAMA à cette réunion sur invitation de leur Président Jean François **Lemesle**

Les Thèmes : les règlements sur les feux d'artifice, les assurances communales, la responsabilité des maires. Autant de sujets importants pour 2020.

Il nous paraît important de vous faire partager ces statistiques pour le monde RURAL.

Résultats d'un sondage auprès des élus

J'ai l'intention de continuer : 41 %

J'ai l'intention d'arrêter : 59 %

Ces statistiques ont été longuement commentées auxquels sont venus s'ajouter les problèmes scolaires dans le milieu rural.

Le président **B.Périn** a été invité à présenter l'ADAMA et les possibilités d'intervention dans le milieu scolaire CM1 et CM2

L'Adama invitée à l'assemblée générale du canton de Bois-Guillaume

Le 16 novembre 2018.

Le Président **E. de Bailliencourt** a souhaité connaître au nom de leur association le travail qui avait été réalisé depuis un an. Le président **Périn** a énoncé des statistiques valorisantes tant sur le plan émulation civique que sur le nombre d'adhérents et a été invité à partager le repas en présence de Pascal **Martin** et Catherine **Morin Desailly**.



L'ADAMA 76 INVITÉE PAR L'ASSOCIATION DES ANCIENS ÉLUS DE LA MANCHE

Invité par leur président **Jacky Robiolle** à leur assemblée générale du 19 Décembre 2018 à Saint Lô **Liliane Prentout** et **Bernard Périn** ont répondu présents.

Journée de travail intéressante où nous avons pu constater une fois encore la présence des services de la Préfecture aux côtés du président pour évoquer le sujet délicat des regroupements de communes.

Le département de la Manche a été particulièrement touché par ces mesures surtout depuis 2016, c'est ainsi que ce département passe de 602 communes à 445 soit moins 26%.

Les intervenants dont Mme Anne-Marie **Cousin** présidente des maires du département ont développé les difficultés rencontrées durant ces tractations.

L'espoir de faire des économies n'est pas encore concrétisé et ne le sera pas sous peu. Le regroupement des moyens étant une bonne chose. Par ailleurs ils ont été très attentifs et sensibles à préserver la dimension humaine car beaucoup d'élus ou employés ne s'attendaient pas à ces mesures quand ils s'étaient présentés aux élections de 2014.....

Par ailleurs Mr Maurice **Orvain** secrétaire de l'AAMM 50 a apporté des précisions importantes quant aux avantages qu'offre l'IRCANTEC. Il a été invité par le président à venir à l'AG de l'Adama 76 à BARENTIN pour faire le même exposé car cela intéresse de nombreuses personnes.

Le déjeuner très convivial est venu conclure cette journée. Au cours de ce repas, nous avons invité Mme **Cousin**, présidente des maires de la Manche le 22 mars à notre assemblée générale pour partager le débat sur la ruralité.



FAMAF 2018 (principaux événements)



- 26/03/2018 : Élection du nouveau président **Bernard Lobietti**
 - président d'honneur **Jacques Godfrain**
 - présidents délégués :
Juliette **Soulabaille** "communication" - Georges **Durand** "émulation civique" -
-Jean-Pierre **Guilluy** "voyage" - Secrétaire générale: **Claudie Frieh** - Trésorier **Dany Druot**
- conseiller du président pour les Mariannes du civisme **Yves Guilbert**
 - 19 membres du conseil fédéral dont 4 Vice-présidents:
Jean claude Roujon, Guy Sinel, Jean-Louis Jullian et Bernard Périn.
- Principales décisions:*
- La marque "marianne du civisme" devient la propriété de la FAMAF pour 10 ans à renouveler en 2028 (INPI)
 - Trophées (plaques marianne du civisme) offerts par la FAMAF pour les élections, municipales, législatives et présidentielles.
 - Si une ADAMA veut organiser ce concours pour les Européennes elle devra supporter la charge des ces plaques.
 - Responsabilité civile assurance des « ADAMA » prise en charge par la FAMAF
Cotisation FAMAF maintenue à 8 € par adhérent.
 - 19/06/2018 : nouveau logo créé et adopté
 - prochain congrès Bagnoles de l'Orne Octobre 2018 et Chalons en Champagne pour 2020
 - Prochain voyage destination ITALIE : Florence, Pise, les 5 Terres et l'île d'Elbe.
 - 16.17.18/10/2018 : Congrès des maires déjà détaillé à l'intérieur. (Plus de 300 personnes)
 - 20/11/2018 : Congrès des maires à Paris et réunion d'informations au conseil fédéral.
- Toutes informations complémentaires sur le site de la FAMAF

Cérémonies de remises de décrets de naturalisation française

à la préfecture de Seine Maritime : 7 cérémonies se sont déroulées en 2018 dont la première présidée par madame la préfète **Fabienne Bruccio** .

Environ 380 étrangers ont reçu la nationalité française. Pour ces nouveaux Français d'origines diverses : Afrique du Nord, Afrique noire mais aussi Royaume Uni, Roumanie, Colombie, Égypte, Bielorussie, Brésil, Liban, Thaïlande, Pakistan, Cambodge, Arabie saoudite, Portugal ... , c'est toujours avec beaucoup d'émotion qu'ils reçoivent ces documents en particulier quand le représentant de l'état est accompagné du maire ou de l'adjoint de leur commune de résidence revêtu de leur écharpe .

Rédaction par la commission et mise en page par **Alain Cozette**.